

# Pierre Palmade a été transféré dans un autre hôpital à cause d'un AVC

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 4 heures ,

Mis à jour il y a 2 heures

**L'humoriste a subi un accident vasculaire cérébral (AVC) samedi soir, selon plusieurs médias. La cour d'appel de Paris décidera lundi de son éventuelle remise en liberté en attente du procès.**

L'humoriste Pierre Palmade a été victime d'un accident vasculaire cérébral (AVC) à l'hôpital Paul-Brousse de Villejuif (Val-de-Marne), rapportent samedi plusieurs médias, précisant que «*son pronostic vital n'est toutefois pas engagé*». L'avocate de l'acteur, Céline Lasek, n'a pour le moment pas souhaité confirmer.

L'AVC est survenu «*peu avant 19 heures*» et le comédien de 54 ans est «*conscient mais très affaibli*», précise le *Journal du dimanche* .

Pierre Palmade se trouvait au service d'addictologie de l'hôpital Paul-Brousse, où il est assigné à résidence, sous bracelet électronique, depuis sa mise en examen pour «*homicide et blessures involontaires*» après le grave accident sous l'emprise de la cocaïne qu'il a provoqué le 10 février. Il a alors été transféré à l'hôpital du Kremlin-Bicêtre, selon *Le Parisien* et le JDD.

Le parquet de Melun, qui avait requis son placement en détention provisoire, a fait appel de la décision d'assignation à résidence. Après une audience à huis clos vendredi, en l'absence de l'humoriste, la cour d'appel de Paris a mis sa décision en délibéré à lundi, 11h 30.

Il est également visé par une enquête sur la détention d'images pédopornographiques, ouverte après un signalement effectué auprès des services de police. Un homme a été mis en examen samedi pour diffusion et détention d'images pédopornographiques, et placé sous contrôle judiciaire dans le cadre de cette enquête.